

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 495 064

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21) **N° 80 17972**

(54) Sculpture de bande de roulement pour pneu de véhicule automobile.

(51) Classification internationale (Int. Cl.³). **B 60 C 11/04.**

(22) Date de dépôt..... 14 août 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée : *RFA, 18 août 1979, n° G 79 23 582.8.*

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 22 du 4-6-1982.

(71) Déposant : CONTINENTAL GUMMI-WERKE AG, résidant en RFA.

(72) Invention de : Henner Pieper.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Cabinet Regimbeau, Corre, Martin et Schrimpf,
26, av. Kléber, 75116 Paris.

La présente invention concerne une sculpture de bande de roulement pour pneu de véhicule automobile, comportant plusieurs rangées périphériques de blocs sensiblement en forme de V, les blocs se succédant en direction périphérique étant alternativement orientés par leurs pointes respectives dans des sens opposés transversalement à la direction périphérique du pneu.

Dans les sculptures de bande de roulement connues de ce type, la bande de roulement est munie de quatre ou cinq rangées périphériques pour rendre possible une utilisation comme sculpture de pneu routier normale.

L'invention a essentiellement pour objet de créer une sculpture de pneu antidérapante, qui convient particulièrement bien pour des roues de secours peu encombrantes.

A cet effet, suivant l'invention, il est prévu trois rangées, qui sont séparées les unes des autres par des rainures périphériques, la largeur des deux rangées extérieures correspondant sensiblement à l'étendue axiale d'un bloc tandis que, dans la rangée médiane, les blocs successifs sont décalés entre eux latéralement de telle manière que la largeur de cette rangée médiane corresponde sensiblement à 1,3 à 1,8 fois l'étendue transversale d'un bloc.

Une telle sculpture assure une adhérence extrêmement bonne et, en outre, d'autres propriétés de roulement avantageuses, lors de son utilisation sur des roues de secours qui, comme on le sait, doivent être réalisées avec un faible poids et un faible encombrement. Ces propriétés du pneu sont obtenues avec des profondeurs de sculpture relativement faibles qui, de leur côté, sont nécessaires pour maintenir réduites les dimensions de la roue de secours.

L'invention sera mieux comprise à la lecture

de la description détaillée qui suit et à l'examen du dessin joint qui en représente, à titre d'exemple non limitatif, une forme d'exécution.

Sur ce dessin :

5 La figure unique représente une vue de dessus partielle de la bande de roulement d'un pneu de roue de secours pour voitures particulières.

10 La bande de roulement du pneu est délimitée sur ses deux côtés par un bord dentelé 1 mais, pour le reste, elle est définie par trois rangées périphériques 2, 3 et 4 constituées chacune par des blocs 5 sensiblement en forme de V, et cela de telle manière que les pointes 6 de blocs 5 successifs soient orientées dans des sens opposés, c'est-à-dire alternativement vers la gauche et 15 vers la droite (par rapport à la direction périphérique du pneu).

20 La largeur des rangées 2 et 4 correspond en outre à l'étendue axiale des blocs 5. La largeur B de la rangée médiane est par contre plus grande. Elle atteint environ 1,6 fois l'étendue transversale des blocs 5 individuels qui la composent, moyennant quoi une dispersion 25 est obtenue dans la région médiane de la bande de roulement.

30 D'une manière connue en soi, la largeur des deux rainures périphériques 7 s'étendant de façon rectiligne en développement plan entre les rangées 2, 3 et 4 correspond sensiblement à 1,7 fois la largeur des rainures obliques 8 prévues entre les blocs 5 successifs. Ces largeurs correspondent sensiblement aux profondeurs de ces rainures 7 et 8.

35 L'efficacité dans la région des bords de la bande de roulement est encore augmentée grâce au fait que les extrémités 9 et les pointes 10 des blocs 5 se trouvant dans cette zone sont disposées derrière les créneaux

en saillie 11 de la délimitation latérale de la bande de roulement.

REVENDICATIONS

1. Sculpture de bande de roulement pour pneu de véhicule automobile, en particulier pour pneu de roue de secours comportant plusieurs rangées périphériques de blocs sensiblement en forme de V, les blocs se succédant en direction périphérique étant orientés par leurs pointes respectives dans des sens opposés transversalement à la direction périphérique du pneu, ladite sculpture étant caractérisée en ce qu'il est prévu trois rangées (2, 3, 4) qui, d'une manière connue, sont séparées les unes des autres par des rainures périphériques (7) s'étendant de façon rectiligne en développement plan, et en ce que la largeur des deux rangées extérieures (2, 4) correspond sensiblement à l'étendue axiale d'un bloc (5), tandis que, dans la rangée médiane (3), les blocs successifs sont décalés entre eux latéralement de telle manière que la largeur (B) de cette rangée corresponde sensiblement à 1,3 à 1,8 fois l'étendue axiale d'un bloc.

2. Sculpture de bande de roulement suivant la revendication 1, caractérisée en ce que la profondeur de la sculpture (profondeur des rainures entre les rangées (2, 3, 4) d'une part et entre les blocs se succédant en direction périphérique d'autre part) correspond sensiblement à la largeur de ces rainures.

3. Sculpture de bande de roulement suivant la revendication 1, caractérisée en ce que, dans les régions marginales de la bande de roulement, les bords de celle-ci sont dentelés et en ce que les créneaux (11) formés par eux vus en direction axiale du pneu sont disposés devant les extrémités (9) et les pointes (10) des blocs (5) situés latéralement à l'extérieur.

4. Sculpture de bande de roulement suivant la revendication 1, caractérisée en ce que la largeur des rainures périphériques (7) est sensiblement égale à 1,7

fois celle des rainures (8) qui se trouvent entre les blocs (5) se succédant en direction périphérique.

